



# RGPD

Le Grand Chalon  
Agglomération

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

### **Traitement de données personnelles relatif aux interventions des prestataires et des bénévoles dans les structures Petite Enfance**

Pour assurer le fonctionnement de ces différentes structures, la Direction de la Petite Enfance fait intervenir des prestataires ou des bénévoles pour assurer certaines animations. Dans le cadre de l'organisation de ces différentes interventions, la Direction de la Petite Enfance (DPE) a créé un traitement de données personnelles, composé des données d'identité et des données de contact des prestataires ou des bénévoles afin d'organiser les interventions au sein de ces établissements (sous-finalité 1) tout en répondant aussi à l'obligation légale de contrôle des incapacités prévue à l'article L.133-6 du code de l'Action sociale et des familles : consultation des B2 pour les prestataires et consultation des B3 pour les bénévoles (sous-finalité 2) dudit traitement.

Les données à caractère personnel collectées et traitées sont des données d'identification et de contact. Le traitement porte également sur la consultation des informations contenues dans les B2 et B3 des Casiers judiciaires qui sont immédiatement détruits de façon sécurisée après leur consultation. Les données personnelles sont consultées et collectées par les seuls agents habilités de la DPE (Directrice et assistante de direction).

**Le traitement de données a pour base légale : l'obligation légale. Le Président du Grand Chalon est le responsable du traitement de données.**

**Les destinataires de données personnelles d'identité et de contact sont les responsables et les responsables adjoints des structures de la DPE ainsi que la DSI (Excel Pack office) et le prestataire Jalios (solution Adequa), pour les seules actions de maintenance et d'hébergement informatique.**

Les données personnelles (données d'identité et de contact) sont conservées le temps nécessaire à l'intervention des prestataires et des bénévoles dans les structures de la DPE. Elles sont ensuite détruites ou conservées dans les conditions prévues par les règles des Archives publiques.

Dans le cadre de ce traitement de données personnelles, vous disposez des droits : d'accès, de rectification et de limitation.

**Pour exercer vos droits** : Vous devez contacter le DPD (Délégué à la protection des données) du Grand Chalon par courrier (23 avenue Georges Pompidou, 71100 Chalon-sur-Saône) ou par courriel ([dpd@legrandchalon.fr](mailto:dpd@legrandchalon.fr)).

Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : Si vous estimez, après avoir contacté le DPD du Grand Chalon, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)-Adresse postale : CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.